

VIVRE À *Marck*

Votre magazine municipal

AUTOMNE 2023  54



DOSSIER

LES ÉCOLES RÉNOVÉES ET PRÊTES POUR LA RENTRÉE

PAGE 8 ET 9

À DÉCOUVRIR DANS CE MAGAZINE



Vos manifestations
prévues cet
automne à Marck

page 6

Vidéoverbalisation,
badges, commerces :
découvrez les dernières
nouveauités de la ville

pages 8-9



Zoom sur les
travaux réalisés
cet été et ceux
encore en cours

pages 16-17

Retrouvez la ville de Marck   www.ville-marck.fr

 VILLE DE
MARCK

SOMMAIRE



4-5

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Retour sur les temps forts de l'été.



6

QUOI DE PRÉVU

Prêt à fêter l'automne pour la bonne cause ?

8-9

LES ÉCOLES ONT ÉTÉ RÉNOVÉES



10-11

ZOOM SUR

La réservation en ligne des salles communales !



16-17

FOCUS SUR LES TRAVAUX EN COURS



18-19

RETOUR SUR LES CONSEILS MUNICIPAUX



15 ÉDUCATION-JEUNESSE

Retour sur un été synonyme de souvenirs !



20

AGENDA

22 TRIBUNES POLITIQUES



Corinne Noël

Maire de Marck
Vice-présidente de
Grand Calais Terres & Mers

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Ça y est, c'est la rentrée ! Une fois n'est pas coutume, l'été a été rythmé à Marck et ce malgré une météo capricieuse. La ducasse, la Fête de l'été et ses 14 structures gonflables installées sur la place de l'Europe, les séances de cinéma plein air, les festivités de la fête nationale, la boum du CMJ sans oublier le repas dansant organisé par le CCAS. La période estivale a également été marquée par la nouveauté avec les festivités de Marck & l'Été. Sept dates dans sept quartiers pour offrir des événements gratuits à l'ensemble des Marckois à quelques pas de chez eux. Une programmation culturelle, festive, de qualité et de proximité : la bonne recette pour un été réussi.

D'ici la fin de l'année, les Marckois auront aussi droit à de beaux événements notamment un automne placé sous le signe de la solidarité avec l'opération Octobre Rose, les Foulées Marckoises, les Virades de l'Espoir et le Téléthon le 30 septembre. Marck a été désignée ville départ au niveau départemental. Soyez sûrs que nous donnerons le maximum pour offrir la plus belle des fêtes et ainsi contribuer à l'avancée des recherches médicales. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de découvrir ces événements à la fin de ce nouveau numéro de Vivre à Marck.

En le feuilletant, vous pourrez également connaître les travaux à venir et constater le travail exemplaire effectué par les agents municipaux, plus particulièrement des services techniques, pour embellir notre belle commune. La fin de l'été est aussi synonyme de rentrée scolaire. Afin d'assurer les meilleures conditions pédagogiques pour les élèves et les enseignants, de nombreux travaux ont été réalisés durant l'été. Pour leur sécurité, un système de vidéoverbalisation a été installé.

Ces projets en cours et à venir sont rendus possibles grâce à un budget à l'équilibre et maîtrisé depuis plusieurs années. L'augmentation exponentielle des prix de l'énergie ont poussé la municipalité à faire des choix mais nous restons déterminés à mener à bien des projets ambitieux et de qualité pour le bien-être des Marckois sans augmentation d'impôt. Marck continue d'évoluer et ce malgré les obstacles.

Dans ce nouveau numéro de Vivre à Marck, nous nous intéressons également aux nouveaux commerces installés à Marck et aux nouveaux services proposés à la population : la prise de rendez-vous en ligne pour obtenir des documents d'identité, la réservation des salles communales en ligne, la nouvelle antenne de la Région Hauts-de-France. Nous travaillons sans relâche pour vous proposer un service public de qualité, de proximité et un cadre de vie à la hauteur de vos espérances et de l'amour que nous portons tous à Marck. Et nous continuerons de le faire.

*Au plaisir de vous croiser prochainement,
dans les rues de Marck ou lors de nos événements !*

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Événements

Un été festif et de qualité pour **TOUS LES MARCKOIS**

Cet été, la municipalité vous a proposé une programmation culturelle et festive, de qualité près de chez vous. En plus des incontournables de la période estivale comme le Cinéma Plein Air et la Fête de l'Été, la municipalité a innové avec les événements de Marck & l'Été.



Le 2 juin, comme dans le reste de l'Hexagone, les Marckois ont célébré **la Fête des voisins**. L'occasion pour les élus du conseil municipal de rendre visite aux habitants aux quatre coins de la ville et de vivre un moment d'échange et de partage autour d'un repas.



Du 17 au 19 juin, les manèges de la **Ducasse** ont accueilli **des milliers de personnes**. Place de l'Europe, **petits et grands ont profité des manèges** ou simplement mangé des sucreries. C'est aussi ça l'été !



Le 24 juin, des centaines d'enfants sont venus profiter de la **quinzaine de structures gonflables** installées sur la place de l'Europe pour la Fête de l'Été...et sous le soleil !



Pour la première fois depuis la crise sanitaire, la municipalité a souhaité la bienvenue et partagé un verre de l'amitié avec **les nouveaux arrivants de la commune**. Bienvenue à tous !



Début juillet, le jury du **concours des Maisons et jardins fleuris**, composé d'élus, de Miss Marck, de ses dauphines, d'élus du CMJ et d'agents du service cadre de vie et environnement, a sillonné la commune pour noter les **16 participants** au concours. Les résultats seront prochainement dévoilés !



Le 18 juin, les élus, accompagnés des sociétés patriotiques, des jeunes du CMJ et de citoyens ont commémoré le 83^e anniversaire de **l'Appel du 18 juin 1940**. N'oublions jamais.



Les 7 et 8 juillet, des centaines de Marckois ont profité des deux séances de **cinéma plein air** organisées par la municipalité : d'abord Top Gun : Maverick et les Minions 2. De quoi satisfaire petits et grands.



Nouveauté cette année, la municipalité a organisé **sept événements aux quatre coins de la ville pour "Marck & l'Été"**. Pour commencer ces festivités, les Marckois ont eu droit à une journée placée sous le signe de l'eau sur la place de l'Europe.



Les 13 et 14 juillet, se sont tenues les festivités de la Fête nationale. **Des milliers de personnes ont participé à la fête**, notamment au bal des pompiers, le feu d'artifice et la guinguette.



Les 19 et 20 juillet, les jeunes Marckois ont participé à un **laser game géant à la Ferme des Aigrettes** et à une **journée "foot" au quartier Schweitzer**. Deux événements des festivités de "Marck & l'Été" qui ont connu un franc succès !



QUOI DE PRÉVU ?



Prêt à fêter l'automne pour LA BONNE CAUSE ?

Festif en été, festif en automne

Depuis 2014, la municipalité s'efforce de mettre en place une **programmation culturelle et festive de qualité** tout au long de l'année.

Après un été riche en événements, la ville de Marck vous a **concocté une rentrée (très) chargée** : le Forum des associations le **3 septembre**, la Fête des Islandais et les 35 ans du jumelage entre les villes de Marck et d'Haibach les **9 et 10 septembre**, la pièce de théâtre "**De Gaulle est de retour**" au complexe **Hubert Seban le 13 octobre**, mais pas seulement ! **L'automne se placera sous le signe de la générosité** et de la solidarité.

Demandez le programme !

1 L'annonce a été faite en début d'année : Marck a été nommée ville de **lancement du Téléthon** au niveau départemental. **Le 30 septembre**, la municipalité, en lien avec le Centre Cousteau, organise ce bel événement au complexe des Dryades pour la bonne cause. Au programme : **des structures gonflables, des animations du Centre Cousteau, d'associations marckoises, des conférences, des témoignages** et un verre de l'amitié pour échanger et partager un moment de convivialité ensemble.

2 Les **22 et 23 septembre**, l'association Marck Tom Souffle organise, en collaboration avec les services municipaux, **les Virades de l'Espoir pour lutter contre la mucoviscidose**. Cette année encore est prévu un programme chargé : **deux tentatives de record du monde** en haltérophilie et en home trainer, un marché artisanal, une exposition de voitures anciennes

Paroles d'ÉLUS "

Tony Masson, conseiller municipal délégué aux fêtes et à la culture



Quel bel été ! Malgré la météo capricieuse, vous avez été nombreux à profiter des nombreux événements organisés à Marck. Les manifestations de Marck & l'Été ont permis à de nombreux

et sportives, des spectacles de danse, **une randonnée vélo et à pied et un concours de pétanque le dimanche**. L'année dernière, l'événement a permis de récolter plus de 9 000 € !

3 Le **8 octobre**, la municipalité organise **les Foulées Marckoises**. L'année dernière, plus de 400 coureurs de tout âge sont partis de la place de l'Europe pour 1, 2, 3, 5 ou 10 kilomètres. Cette année, dans le cadre d'**Octobre Rose, les coureurs pourront offrir de l'argent** pour lutter contre le cancer du sein.

4 Les **7, 8, 14 et 15 octobre**, les associations marckoises se mobilisent, en lien avec la municipalité, pour Octobre Rose. Au programme : **une soirée dansante le 7, un loto le 8 au complexe Hubert Seban**, un spectacle de danse et de chant, **un marché artisanal le 14** au complexe des Dryades mais aussi un rassemblement de motos de l'association Red Zone, une exposition de voitures, etc...

jeunes ne pouvant aller en vacances de s'amuser à quelques pas de chez eux. Cet automne sera également rythmé avec une série d'événements culturels, festifs et solidaires ! Octobre Rose, Téléthon, Virades de l'Espoir, la ville se devait d'accompagner les associations marckoises dans l'organisation de ces manifestations caritatives.

Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr



Un repas du CCAS en chansons pour **CÉLÉBRER L'ÉTÉ**

Au fil du temps, ce repas est devenu un rendez-vous. Afin d'offrir un moment de convivialité juste avant l'été, le CCAS a organisé le Repas de la Ducasse pour de nombreux aînés.



Se mobiliser pour les aînés est une mission essentielle menée par le CCAS. En complément des actions du quotidien permettant d'offrir de l'aide, du confort et de la sérénité aux aînés Marchois, le CCAS organise tout au long de l'année des repas afin de leur proposer un moment de bien-être et **contribuer à maintenir du lien social**. Le 14 juin, de nombreux seniors ont profité du Repas de la Ducasse pour fêter l'arrivée de l'été, ensemble au complexe Hubert Seban. Autour de bons plats, ils ont passé **un bel après-midi** en écoutant un duo de musiciens.

Prochain repas du CCAS ? Le Repas de la Rentrée aura lieu le 13 septembre au complexe Hubert Seban.



Paroles d'ÉLUS

Sophie Millien,
adjointe aux solidarités



Par le biais du CCAS, la municipalité n'a qu'une idée en tête : faire le maximum pour s'assurer du bien-être de ses aînés et de ses bénéficiaires. Au quotidien, les agents municipaux et les élus s'efforcent d'offrir un service public de qualité, des temps forts, des sorties et plusieurs repas au cours de l'année devenus des rendez-vous incontournables pour nos aînés. Toutes ces actions permettent aux bénéficiaires de maintenir un lien social avec le reste de la population. Un élément ô combien important pour leur vie au quotidien.



Des cadeaux offerts pour les fêtes des mères et des pères

Afin de célébrer la fête des mères et des pères et d'offrir un moment de convivialité aux aînés, les résidents du Foyer de l'Âge d'Or ont reçu début juin des cadeaux des mains de Madame le Maire, Corinne Noël, de Thérèse Carbonnier, conseillère municipale déléguée aux aînés et au logement et des autres élus du conseil municipal. Des bouteilles de vin et des roses ont été offertes à chacun et chacune d'entre eux. Les habitants ne pouvant se déplacer au Foyer de l'Âge d'Or ont même reçu leur cadeau au pied de leur porte. L'occasion pour les élus et les résidents d'échanger simplement.



Avant la rentrée scolaire, les **ÉCOLES RÉNOVÉES**

Afin de garantir les meilleures conditions pédagogiques aux élèves marckois et aux professeurs, la municipalité investit chaque année pour rénover les écoles marckoises. On fait le point sur les travaux réalisés durant l'été.

La toiture de l'école du Moulin renouée à 100%

Au fil des années, la toiture de l'école du Moulin, qui n'avait pas été renouée depuis 25 ans, s'est dégradée et les services techniques ont ainsi observé l'apparition de nombreuses fuites. Afin de **garantir davantage de sécurité et de confort** aux élèves et au corps enseignant, la municipalité a entrepris des travaux de renouation cet été. Un géotextile puis une membrane blanche ont été installés pour **garantir une meilleure étanchéité et faire baisser la température du bâtiment** en cas de fortes chaleurs. Autres travaux réalisés : la réparation du train en bois dans la cour de l'école maternelle et les traditionnelles vérifications électriques et de plomberie.



Des travaux de peinture à l'école des Hemmes-de-Marck

Afin d'embellir l'école des Hemmes-de-Marck, les agents municipaux ont effectué des travaux de peinture dans l'établissement. À la demande de la direction de l'école, des bancs ont été repeints. **En septembre, la façade de l'école sera également renouée.** Pour finir, les vérifications électriques et de plomberie ont été réalisées.



DOSSIER - LES ÉCOLES RÉNOVÉES AVANT LA RENTRÉE

Des travaux pour une nouvelle classe aux Hautes-Communes

Bonne nouvelle pour Marck, la municipalité est parvenue à obtenir **l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école des Hautes-Communes**. Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, des vérifications de la toiture et des travaux de peinture ont été entrepris dans l'établissement. Aussi, la cantine a été repeinte et des vérifications électriques et de plomberie ont été réalisées par les agents des services techniques. Afin de **permettre aux élèves d'apprendre dans les meilleures conditions** à l'aide d'outils numériques, dans l'ère du temps, un **vidéoprojecteur interactif** a été installé dans la nouvelle classe.



Des travaux d'embellissement à l'école de l'Aéroport

Au cours de l'été, les agents des services techniques ont entrepris de nombreux travaux dans le groupement scolaire de l'Aéroport. **Côté maternelle, ils ont repeint les sanitaires** et le portail du jardin, rénové le mobilier et remplacé l'éclairage du préau en y installant des ampoules LED moins énergivores. **Côté élémentaire, la façade de l'établissement a été nettoyée**. Les vérifications d'usage ont également été réalisées.

Paroles d'ÉLUS ”



Fabrice Martin,
adjoint aux travaux

Tout au long de l'année, la municipalité, par le biais des agents des services techniques, entretient les voiries et les bâtiments communaux. Cet été, malgré une grosse mobilisation liée à la tenue de nombreux événements sur la commune, ils ont su réaliser l'ensemble des travaux prévus afin d'offrir un cadre pédagogique optimal et de bonnes conditions d'accueil pour la rentrée scolaire. Dans le même temps, ils ont également repeint les passages-piétons à proximité des écoles pour garantir la sécurité des enfants.

Paroles d'ÉLUS ”



Quentin Willaume,
adjoint à l'éducation et la jeunesse

Depuis 2014, la municipalité est mobilisée pour garantir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves marckois en investissant dans des outils pédagogiques dans l'ère du temps tels que des vidéoprojecteurs interactifs mais aussi dans la rénovation des écoles. L'objectif : offrir des conditions de sécurité et d'accueil optimales afin de permettre un épanouissement total aux élèves, indispensable pour bien apprendre et grandir. Bonne rentrée aux élèves, aux enseignants et au personnel communal des écoles !

300 000

euros ont été dépensés cet été pour la rénovation des écoles

1 200

heures travaillées par les agents municipaux

940

élèves scolarisés à Marck à la rentrée scolaire

ZOOM SUR

La vidéoverbalisation pour **SÉCURISER** les écoles

Afin de lutter contre les incivilités routières aux abords des écoles et de répondre aux demandes des parents d'élèves, un dispositif de vidéoverbalisation a été mis en place. Après plusieurs mois de prévention, les premières contraventions pourront être délivrées.

1 Qu'est-ce que la vidéoverbalisation ?

Pour rappel, depuis juin, la municipalité a déployé un dispositif de vidéoverbalisation pour **assurer la sécurité aux abords des écoles et de la Maison de la Petite Enfance**. Les automobilistes et cyclomotoristes réalisant des infractions peuvent ainsi être verbalisés directement depuis le poste de police municipale. Les images pourront être **visualisées par un agent de police judiciaire adjoint**, seule personne habilitée à les visionner, afin d'aider à l'aboutissement d'une enquête.

2 Fin de la prévention

Pour le moment, aucun individu n'a été verbalisé. Comme annoncé, après plusieurs mois de prévention, les agents de la police municipale vont commencer à verbaliser les contrevenants dans les semaines à venir. Ce dispositif unique dans le Calaisis a pour but de dissuader les automobilistes fautifs et ainsi de



garantir la sécurité des enfants aux abords des écoles.

3 Une nouvelle caméra installée aux Dryades

Depuis fin juillet, la municipalité a installé une nouvelle caméra de vidéoverbalisation dans le quartier

des Dryades afin de lutter contre les incivilités routières aux abords du complexe sportif, y compris tard dans la nuit, et ainsi répondre aux inquiétudes des habitants. Cette installation a fait l'objet d'un vote du conseil municipal début juillet et a permis de rétablir le calme.

Paroles d'ÉLUS

Dimitri Louvet, conseiller municipal délégué à la sécurité, au handicap et au risque nucléaire



La sécurité des Marchois est notre priorité. J'ai l'occasion de vous rencontrer régulièrement pour recueillir vos témoignages. Au quotidien, nous travaillons à améliorer les choses. Ainsi, à la demande des parents d'élèves, un système de vidéoverbalisation a été installé aux abords des écoles et de la crèche avec un objectif : faire baisser drastiquement les incivilités routières. Avec le même leitmotiv, la municipalité a installé une nouvelle caméra aux Dryades afin d'endiguer les incivilités nocturnes et répondre aux inquiétudes légitimes des habitants de ce quartier familial.



En septembre, les élus du Conseil Municipal des Jeunes, en lien avec le service éducation et jeunesse, ont réalisé **un spot vidéo diffusé sur les réseaux sociaux pour promouvoir les bons gestes** et les comportements à adopter sur la route, en deux-roues, et sur les trottoirs. L'objectif ? Toucher un maximum la population et **limiter le nombre d'accidents.**



Réserver une salle s'effectuera bientôt en ligne

Chaque année, de nombreux Marckois réservent une salle communale pour organiser un événement festif ou associatif. Ces réservations nécessitaient jusqu'à présent le déplacement des administrés en mairie pour connaître les disponibilités de la salle. Cette procédure de réservation chronophage, **la municipalité a souhaité la moderniser et la faciliter.**

Prochainement, **chaque Marckois pourra effectuer sa réservation de salle** via le site internet de la ville.

La convention et la demande de matériels à remplir en ligne

En quelques clics, vous pourrez découvrir la disponibilité de la salle communale souhaitée, les créneaux déjà réservés, etc. **L'internaute pourra alors pointer le créneau qu'il souhaite, remplir une convention et une demande de matériel.** Il s'agira d'une pré-demande. L'ensemble de ces documents sera ensuite soumis à l'approbation de Madame le Maire, Corinne Noël. Si elle accepte les modalités de réservation de la salle, l'internaute sera alors contacté par

les services municipaux. Il devra tout de même se rendre en mairie pour transmettre un chèque de caution.

Bientôt des badges nominatifs

Cette modernisation, souhaitée par la municipalité, **vient s'ajouter à la mise en place prochaine d'un nouveau système de badge nominatif** pour plusieurs salles communales. Pour y pénétrer, il faudra obligatoirement badger durant les créneaux horaires autorisés. Un dispositif qui permettra de **mieux sécuriser les équipements.**

Paroles d'ÉLUS ”

Raymond Lefebvre, adjoint aux finances



Digitaliser et donc moderniser nos pratiques est important pour le bien de tous, notamment pour faciliter les démarches administratives et les accès aux services publics. En investissant dans un logiciel de location de salle et dans un système de badgeage, la municipalité va pouvoir mieux gérer et sécuriser les équipements. Cela va permettre aux Marckois de réserver plus facilement, sans se déplacer. Ce nouveau service va aussi bénéficier aux associations qui pourront réserver une salle en quelques clics sans obligation d'attendre les heures d'ouverture de la mairie. Ils gagneront un temps précieux.

8

salles communales peuvent être louées sous réserve de validation de Madame le Maire

- **Le Complexe Hubert Seban (grande salle)**
Capacité : 1000 personnes debout - 400 personnes assises
Prix : 650€ pour la journée et 770€ le week-end
Services du personnel communal : 20€/ heure (au delà de 6h)
- **Le Complexe des Dryades (salle + hall)**
Capacité : 1400 personnes debout - 962 personnes assises
Prix : 900€ pour la journée et 1 200€ le week-end
- **La Maison des Islandais**
Capacité : 110 personnes debout - 80 personnes assises
Prix : 370€ pour la journée et 440€ le week-end.
- **La salle de la ferme des Aigrettes**
Capacité : 110 personnes debout - 80 personnes assises
Prix : 410€ pour la journée et 480€ le week-end.
- **Cantines des écoles**
Prix : 370€ pour la journée

JUMELAGE

Marck et Haibach, 35 ans de jumelage



Depuis 1987, la commune de Marck est jumelée avec la ville d'Haibach en Bavière. Début septembre, la municipalité célèbre les 35 ans de cette amitié franco-allemande. On vous explique en quoi cela consiste.

Le jumelage, en quoi ça consiste ?

Créés après la Seconde guerre mondiale, les jumelages ont pour objectif de **favoriser la réconciliation franco-allemande, de faire découvrir de nouvelles cultures** et de rassembler les populations. Pour Jacques Bertout, président du comité de jumelage, "le jumelage permet de créer un esprit européen parmi les populations et des liens d'amitié à travers nos jeunesse respectives". Marck fait partie des 17 000 communes françaises comptant une ville jumelée. Pour parvenir à **consolider et à entretenir ces relations transnationales, des actions sont menées.**

Quelles sont les actions menées?

Au quotidien, le comité de

jumelage et la municipalité coordonnent de nombreuses actions. "Ces dernières années, des voyages ont été organisés en Allemagne et les Bavarois sont également venus plusieurs fois sur la Côte d'Opale, indique Jacques Bertout. Les associations de Marck et de Haibach s'invitent pour des événements festifs comme l'ont fait les clubs de cyclisme et de football du Fort-Vert et le club de Pétanque".

Afin de favoriser les liens entre les habitants, une délégation marchoise s'est rendue à Haibach en mai pour **participer au Bal de Printemps**. Le mois suivant, des jeunes Marchois, accompagnés par le comité de jumelage, se sont **rendus en Allemagne**. En septembre, les **35 ans de jumelage** seront organisés par la municipalité les 9 et 10 septembre.

Paroles d'ÉLUS "

Daniel Lenglin, conseiller municipal délégué au jumelage



35 ans ! Quelle fierté de vivre ces 35 ans de jumelage avec la ville de Haibach. Au quotidien, nous sommes mobilisés pour entretenir cette belle et profonde amitié de longue date avec nos amis bavarois. Ce jumelage est primordial pour nos habitants respectifs, notamment la jeunesse, leur permettant un autre regard

Comment devenir une famille d'accueil ?

Tout le long de l'année, le comité de jumelage est à la recherche de familles d'accueil pour héberger les habitants d'Haibach le temps de leur séjour sur la Côte d'Opale.

Vous êtes intéressés ? Vous souhaitez vivre des moments conviviaux et culturellement enrichissants ? Vous pouvez contacter Jacques Bertout, président du comité de jumelage au 06 21 73 86 15.

31

familles font partie du comité de jumelage

sur le monde, sur l'Europe. Cette volonté d'entretenir ce lien doit être perpétué. Dans ce sens, nous avons décidé de nommer un chemin du parc urbain Simone Veil chemin de Haibach.

Un cadeau symbolique mais ô combien fort de sens. Peu importe qui, peu importe quand, nos amis bavarois doivent se sentir chez eux. C'est aussi ça l'amitié, savoir accueillir.

Prendre un rendez-vous pour sa carte d'identité ou son passeport se fait en ligne

Afin de faciliter l'obtention d'une carte nationale d'identité et d'un passeport, la municipalité propose un logiciel de prise de rendez-vous en ligne.



Depuis le 8 août, la ville de Marck propose la prise de rendez-vous en ligne pour obtenir un titre d'identité et un passeport. En quelques clics via le site internet de la commune www.ville-marck.fr, vous pouvez prendre un rendez-vous avec le service municipal dédié. Ce nouveau module simple d'utilisation permet de gagner du temps et d'avoir une plus grande visibilité sur les créneaux disponibles. Les internautes peuvent ainsi choisir l'horaire qui leur convient. La demande effectuée, ils

reçoivent un mail de confirmation. Pour rappel, avant toute prise de rendez-vous l'internaute doit réaliser obligatoirement sa pré-demande sur le site de l'ANTS et se munir des pièces suivantes au rendez-vous : livret de famille des parents, document muni d'une photo d'identité, justificatif de domicile, deux photos d'identité. Plus d'informations sur www.ville-marck.fr/demande-de-carte-identite-et-de-passeport.

L'antenne de la Région Hauts-de-France a ouvert ses portes



Afin d'accompagner les habitants et les acteurs du territoire dans leurs démarches pour bénéficier des aides et des conseils de la Région, une antenne de la Région Hauts-de-France a ouvert ses portes à côté des locaux de France Services. Il s'agit de la première de la Côte d'Opale et d'un nouveau service public à Marck. Cette antenne sera inaugurée le 16 septembre. Au quotidien, des agents sont chargés d'accompagner des particuliers, des commerçants, des artisans, des associations et les collectivités dans leurs démarches pour bénéficier des dispositifs de la Région. Contact : 03 74 27 82 10 ou antenne-marck-encalaisis@hautsdefrance.fr

En bref

Un nouveau gîte 4 étoiles à Marck



Depuis octobre 2022, le gîte "Cecil'house" a ouvert ses portes au 822 avenue François Mitterrand. Classé meublé de tourisme 4 étoiles, il a obtenu le label accueil vélo. Le logement peut accueillir six personnes. Il est composé de trois chambres et de deux salles de bain. Réservations au 06 64 71 25 82.

Une nouvelle friterie s'est installée avenue de Verdun



Après plusieurs mois de fermeture, la friterie de l'avenue de Verdun va rouvrir. Fini Marck une Pause, place à Monsieur Patate. Burgers, sandwich, frites, glaces, le commerce propose de nombreux produits. Ouvert du mardi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h et le dimanche de 18h30 à 21h. Contact : 06 67 75 84 54

Seconde Chance by Hélène : Un magasin de seconde main



Depuis juin 2023, la boutique Seconde Chance by Hélène a ouvert ses portes au 38 rue Léonard de Vinci. Le magasin offre uniquement des vêtements de seconde main. Ouvert le lundi, mardi, jeudi de 10 h à 18 h, le vendredi de 12 h à 20 h et le samedi de 12 h à 18 h. Fermé le mercredi et dimanche.

PETITE ENFANCE

Des familles à la découverte des P'tits Meuniers !

Le 1^{er} juillet, la Maison de la Petite Enfance a ouvert ses portes aux parents et aux enfants afin de leur faire **découvrir les structures de la ville liées à la petite enfance**. Cette journée, en partenariat avec le Centre Cousteau, avait pour but d'informer les parents qui s'apprêtent à vivre une nouvelle étape de leur vie. Au total, **24 familles se sont déplacées pour découvrir la MPE**, composée du jardin d'enfants, du multi-accueil et du relai petite enfance.

Les infirmières-puéricultrices, les auxiliaires de puériculture, les animatrices, **mobilisées au quotidien pour le bien-être des enfants**, et Sabrina Mercier, adjointe à la Petite Enfance, leur ont fait découvrir les locaux **et le matériel adaptés aux besoins des enfants**. Afin de divertir les enfants, un spectacle a été présenté et la Ferme du Coq aux Ânes a fait le déplacement. Afin de poursuivre ce **moment de convivialité et d'échanges**, les familles ont pu assister l'après-midi à un spectacle intitulé "Médor le dinosaure" au Centre Cousteau.



141

enfants pris en charge
en 2023 à la MPE



Paroles d'ÉLUS ”



Sabrina Mercier, adjointe à la Petite
Enfance

S'assurer du bien-être des enfants, on y travaille au quotidien. Tout cela passe aussi par des temps forts conviviaux. Les ateliers parents-enfants, la journée festive organisée en août, le spectacle de fin d'année et la semaine de la petite enfance permettent aux parents d'échanger et de voir leurs enfants se développer, accompagnés des professionnels. Ce sont des gestes simples mais ô combien importants pour le bien-être de tous.



Un auvent au jardin d'enfants

Afin de permettre aux parents de récupérer leurs enfants à l'abri en cas de pluie, la municipalité a installé **un auvent au jardin d'enfants de la Maison de la Petite Enfance** pour un coût de 3800 €. **La table à langer, vieillissante, a été changée** et plusieurs portes repeintes par les services techniques. Aussi, les agents municipaux ont réalisé les vérifications électriques et de plomberie.

Un été plein de souvenirs pour **LES JEUNES MARCKOIS**

Chaque été, le service jeunesse et éducation propose un programme varié et de qualité pour les enfants pris en charge à l'accueil de loisirs. Entre sorties, activités, jeux à thèmes, l'été 2023 restera gravé dans leur esprit.



En juillet et août, **plus de 560 enfants** âgés de 3 à 15 ans, ont été pris en charge par des animateurs diplômés avec des **activités et des sorties variées**. L'intégralité des photos des accueils de loisirs sont à retrouver sur le site internet de la ville de Marck.



Chaque été, le service jeunesse de la commune s'efforce d'offrir aux enfants **un programme d'activités complet et de qualité**. Pour satisfaire aussi les parents, des spectacles sont **organisés, créant des moments de convivialité** entre les enfants et les parents.

Le 15 août, **48 jeunes âgés de 13 à 16 ans** sont partis de Marck direction La Rochelle pour passer de bonnes vacances concoctées par la municipalité, avec au programme des activités sportives, culturelles et surtout des souvenirs plein la tête!



TRAVAUX

Des travaux finalisés et d'autres prévus en 2023

Ces derniers mois ont été marqués par de nombreux travaux de rénovation de voirie et du patrimoine communal. D'autres chantiers ont été lancés à la fin de l'été. On fait le point.

Les chantiers terminés durant l'été...



Fin août, la placette du quartier des Hautes-Communes a été finalisée. Ce qui est synonyme de **fin de travaux pour le quartier des Hautes-Communes** après plus de deux ans de chantier. **En novembre, les parterres seront semés pour fleurir ce quartier** qui n'avait plus connu de travaux depuis des décennies.



Après six mois de travaux, la refonte de la rue des Sapins s'est terminée au cours de l'été. Ce chantier a consisté à **la réfection de la chaussée, l'effacement des réseaux et la création d'une piste cyclable** facilitant l'accès au collège Boris Vian en deux-roues. Un boulo-drome va être prochainement réalisé.



Afin de sécuriser les abords du pont Pollart, la municipalité a **modifié en juin la circulation à proximité** en installant des cédez-le-passage.

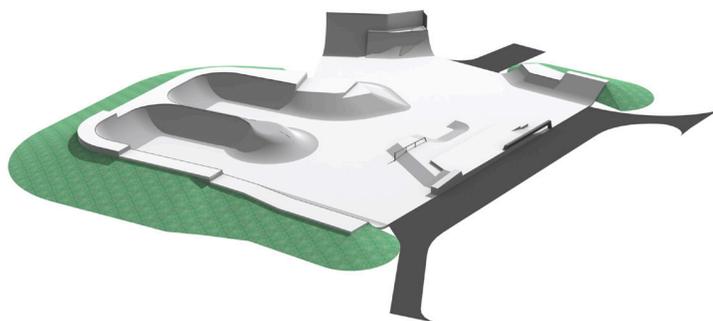


Les travaux de **réhabilitation énergétique des 140 logements** du quartier Schweitzer, géré par Flandre Opale Habitat, se poursuivent.



Les travaux menés par le Département depuis octobre 2022, consistant à créer une piste cyclable avenue de Verdun, sont terminés.

...et les autres prévus d'ici la fin de l'année



Le 21 août, les travaux du **nouveau skatepark** ont débuté. Cette **nouvelle infrastructure plus attractive, plus adaptée** et choisie en concertation avec les riders qui ont assisté aux nombreuses réunions publiques sortira de terre d'ici la fin de l'année.



Conformément au plan de sobriété voté en conseil municipal et afin de réduire notre consommation énergétique, le changement des **candélabres se poursuit**. Prochainement, l'éclairage des **allées des Pinsons et des Fauvettes** sera remplacé.

Pour la biodiversité, la ville opte pour la gestion différenciée

1 La gestion différenciée, qu'est-ce que c'est ?

Depuis mai, la municipalité a décidé de mettre en place, **une gestion différenciée de ses espaces verts**. Le principe est simple : en fonction des différents espaces verts, de l'usage qu'en fait la population et de la nature des végétaux, la ville a mis en place **un fauchage raisonné de certains espaces verts**. Le pourtour est tondu, la majorité de l'espace est fauché une à deux fois par an et **aucun produit phytosanitaire polluant n'est utilisé**.

2 Quels sont les objectifs ?

Par la gestion différenciée, la municipalité s'oriente vers **des pratiques plus respectueuses de l'environnement qui réinvitent la nature** dans les espaces verts en n'éliminant pas systématiquement les « mauvaises herbes » et en **préservant certaines espèces végétales et animales**. Depuis la mise en place de la gestion différenciée, des espèces d'insectes ont fait leur retour dans les espaces verts. Cette initiative responsable, durable et écologique permet de respecter les cycles des espèces animales et végétales en favorisant

les refuges pour la biodiversité et de permettre à l'eau de pénétrer plus facilement les racines des arbres et arbustes. Aussi, la gestion différenciée permet de garantir des espaces verts plus résistants, **plus équilibrés et de favoriser la biodiversité**.

3 Pas de "laisser-aller"

La gestion différenciée n'est **en aucun cas une forme de "laisser-aller"** de la municipalité. Au contraire, il s'agit d'une gestion raisonnée, réfléchie et durable pour la biodiversité, la nature et le bien de tous.

Paroles d'ÉLUS



Jean-Michel Tacoen,
adjoint à l'environnement

Quotidiennement, la municipalité s'efforce de développer la biodiversité des espaces verts dans la commune et de réinviter la nature dans ses parterres. Nous gérons de façon raisonnée nos espaces verts en étendant la zone de "gestion différenciée". Afin de mieux gérer l'eau et de protéger nos nappes phréatiques, qui restent à de faibles niveaux malgré la pluie, la commune s'est engagée à limiter sa consommation en eau sans négliger le fleurissement des quartiers. Ce sont des gestes simples mais très importants pour le bien-être de tous.

Marck s'engage

Afin de limiter sa consommation en eau, les **jardinières suspendues** seront supprimées.



Que retenir des **CONSEILS MUNICIPAUX** ?

Résumé des différentes délibérations qui ont été présentées puis adoptées lors du conseil municipal des 9 juin et 10 juillet. Tous les conseils municipaux sont retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville et accessibles au public en mairie.

Conseil municipal du 6 juin 2023 (ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité)



Une subvention pour le Foyer de l'Âge d'Or

Afin d'étendre son offre de logements locatifs et sociaux à destination des personnes âgées et dépendantes, la municipalité a lancé en 2023 **la construction de 10 logements rue Gaston Paris et allée des Tilleuls**. Ces logements de qualité, bien-dimensionnés et construits avec des matériaux éco-responsables sont gérés par le bailleur Habitat Hauts-de-France.

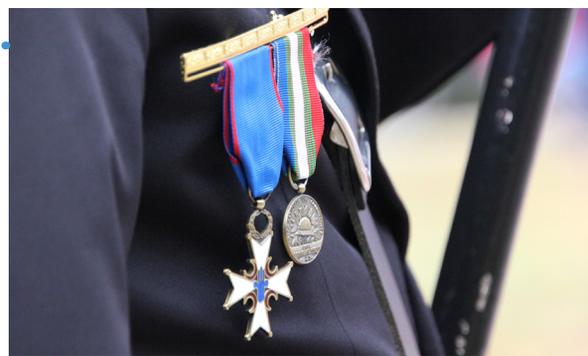


Des tickets restaurants pour les agents municipaux

Afin de donner un coup de pouce à ses agents en augmentant leur pouvoir d'achat, la municipalité leur a attribué **des tickets restaurants d'une valeur totale de 40 €**. Ces tickets, délivrés par jour de présence, sont pris en charge à hauteur de 50% par la commune. Ils ne sont pas imposables ni soumis à des charges sociales.

Les autres délibérations

- Le Président de la société HABITAT Hauts-de-France ESH (SA d'HLM) a sollicité la commune pour occuper un siège au sein de son conseil de surveillance. Pierre-Henri Dumont a été nommé membre du Conseil de surveillance d'HABITAT Hauts-de-France ESH (SA d'HLM)
- Le conseil municipal a validé la proposition de délégation de maîtrise d'ouvrage du PMCO (Pôle métropolitain de la Côte d'Opale) concernant la révision des profils de vulnérabilité des eaux de baignade.



Subvention pour les anciens combattants

Afin de soutenir ses associations, en complément de la subvention de fonctionnement allouée chaque année, la commune peut apporter son soutien en leur versant une subvention exceptionnelle. La municipalité **soutient l'association Union Nationale des Combattants (UNC)** avec une subvention de 300 €.



Des bons d'achats pour soutenir les commerçants

Afin de soutenir les commerçants locaux en **incitant les Marckois à consommer local**, des bons d'achats ont été créés. Ils seront **donnés lors des manifestations** organisées par la commune tout au long de l'année et utilisables chez les commerçants souscrivant à l'opération.

Conseil municipal du 10 juillet 2023 (ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité)



Demande de subvention - rénovation du COSEC

La toiture du COSEC étant vieillissante, des fuites apparaissent. Afin de permettre aux collégiens et aux associations de profiter du COSEC, elle sera donc remplacée par une couverture isolée en bac acier. **Coût total des réparations : 652 143,13 €**. Afin de réduire les coûts, la ville sollicite une subvention de 92 669 € auprès du Fonds vert. Le département du Pas-de-Calais et l'agglomération sont déjà partenaires du projet.



Installation d'une caméra aux Dryades

Afin de mettre un terme aux nuisances dans le quartier des Dryades, une caméra de vidéo-protection permettant la verbalisation à distance de tous les comportements dangereux (non-respect du code de la route, regroupements...), d'usages d'engins motorisés a été installée dans les premiers jours de l'été.



Renaturation des espaces verts de la ville

Afin d'améliorer le cadre de vie des Marckois, réinviter la biodiversité dans nos espaces verts et dans une logique écoresponsable, la municipalité poursuit le verdissement de la ville. **La ville a besoin d'investir dans du nouveau matériel à hauteur de 41 068 €** pour adapter le mode de traitement des espaces verts. La commune sollicite une subvention auprès du Fonds vert de 32 854 € pour financer ce projet.



Mise à jour des règlements de restauration

Afin de faciliter le fonctionnement des cantines et des garderies et éviter le gaspillage, la municipalité a souhaité modifier leur règlement intérieur en appliquant un tarif majoré à chaque retard. À compter de la rentrée scolaire, **le tarif majoré pour la cantine sera de 6€** en cas d'oubli et de 3€ pour la garderie.

Les autres délibérations

- Une subvention de 1 000 € a été accordée à l'association Basket club de Marck après leur participation à la finale nationale de la Mie Caline en Vendée.
- La toiture de l'école des Hautes-Communes sera changée afin de garantir une meilleure étanchéité et isolation. Les menuiseries de l'école maternelle sont aussi à remplacer. Pour l'ensemble de ces travaux de rénovation, la ville a demandé une subvention de **360 800 €** auprès du **Fonds vert**, soit 80% du montant total.

AGENDA

Ce qui vous attend cet automne...

SEPTEMBRE

Vendredi 22 :
Spectacle de l'imitateur, humoriste **Jérémy Cirot à la Maison des Islandais** dès 20h.
Billetterie : www.ville-marck.fr

Samedi 23 :
Spectacle d'**Aurélien le Magicien**.
à la salle Patrick Boulay, quartier Schweitzer dès 20h.
Billetterie : www.ville-marck.fr



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr



OCTOBRE

Dimanche 1^{er} :
Concert Variété Jazz du Calaisis
à 16h au complexe Hubert Seban
Prix : 5€ - Gratuit pour les mineurs
Billetterie : www.ville-marck.fr



Billetterie et infos
sur www.ville-marck.fr

20 VIVRE À *Marck*

OCTOBRE

Dimanche 8 :
Les Foulées Marchoises de 10h à 12h. Départ de la place de l'Europe. 2500€ de lots à gagner.
Inscriptions : www.ville-marck.fr



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr



Vendredi 13 :
Pièce de théâtre **De Gaulle est de retour** au complexe Hubert Seban à 20h30.
Inscriptions : www.ville-marck.fr



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr



NOVEMBRE

Vendredi 17 :
Concert Jazz à l'église Saint-Martin à 20h. Prix : 10€ - Gratuit pour les mineurs



NOVEMBRE

Samedi 25 :
Spectacle de l'humoriste **Elisabeth Buffet** au complexe Hubert à 20h30. Prix : 30€ Catégorie 1 et 28€ en catégorie 2.



Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr



DÉCEMBRE

Samedi 2 et dimanche 3 :
Marché de Noël
Organisé par l'UCAM au complexe des Dryades dès 10h.

Mercredi 6 :
Veuve de Saint-Nicolas sur la place de l'Europe dès 16h
Infos : www.ville-marck.fr

Dimanche 10 :
Arbre de Noël au complexe Hubert Seban à 14h30 ou 17h.
Spectacle gratuit.
Infos : www.ville-marck.fr



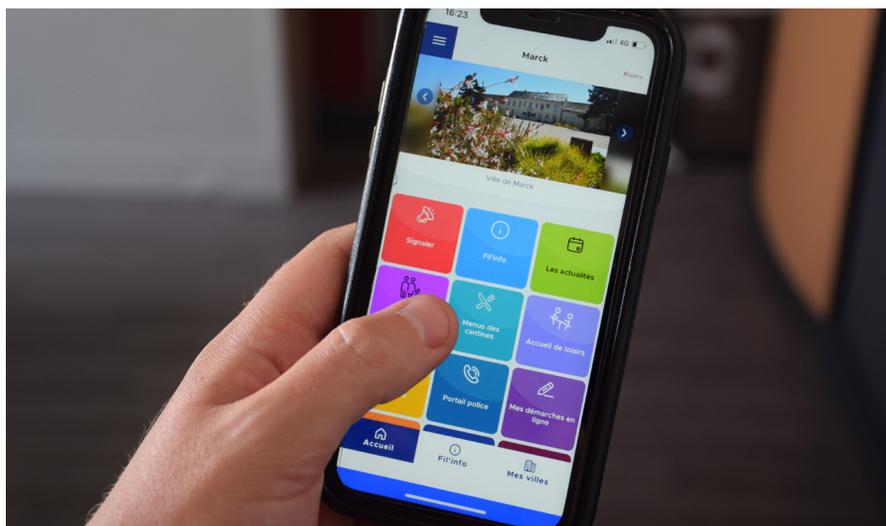
Retrouvez la ville de Marck sur www.ville-marck.fr



Votre application a connu une mise à jour !

Afin d'informer au maximum les Marckois et de répondre à leurs besoins, la ville s'est dotée début janvier d'une **application mobile appelée Ma Mairie en Poche**. Ainsi, en un coup d'oeil, les utilisateurs peuvent connaître **l'actualité de la ville**, recevoir **des notifications** et des alertes mais aussi effectuer des signalements.

En juin, l'application mobile a connu une mise à jour. Les utilisateurs (plus de 830) ont découvert une nouvelle interface avec **une page d'accueil composée de tuiles et un bandeau d'accueil dynamique**. Cette mise à jour a aussi permis l'intégration de tuiles offrant la possibilité d'accéder à des services comme le portail famille, le portail police, les offres d'emplois, le menu des cantines, vos démarches en ligne, etc.



L'application est disponible sur **l'App Store et sur la plateforme Google Play**. Vous pouvez également retrouver un lien direct en page d'accueil du site internet de la ville.



Des problèmes avec vos démarches administratives ? Pensez à France Services !

Depuis le 1^{er} juillet dernier, deux agents de **la maison France services vous accueillent** et vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Une question sur vos impôts ? Sur votre retraite ? Besoin d'être aidé pour réaliser une déclaration de revenus ou pour renouveler des papiers d'identité ? Ou pour tout autres sujets administratifs ? **N'hésitez pas à prendre rendez-vous en appelant le 03 21 35 57 03.**

Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État : les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle.



La Maison France Services de Marck est ouverte, place de l'Europe :

- le lundi de 13h à 17h
- le mardi et le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 13h à 17h
- le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

TRIBUNES POLITIQUES

Groupe « Ensemble, Marck change ! »

Chères Marckoises, chers Marckois,

Après un été dense et animé dans notre commune, la rentrée arrive apportant son lot d'inquiétudes mais aussi d'espoirs : découverte d'une nouvelle classe pour nos enfants, de nouvelles responsabilités professionnelles pour leurs parents ou tout simplement plaisir de se retrouver ensemble.

Alors que l'inflation grève les budgets de nombreuses familles, certaines communes ont fait le choix d'augmenter leur taux communal de taxe foncière, faisant peser sur les épaules des seuls propriétaires une charge financière excessive.

Tel n'a pas été le choix fait par votre majorité municipale à Marck, puisque, malgré le contexte économique extrêmement défavorable qui s'abat sur l'ensemble des communes de France (augmentation du prix de l'énergie, dégel du point d'indice des fonctionnaires, hausse des matières premières, disparition de la taxe d'habitation...), nous avons refusé d'augmenter le taux communal de la taxe foncière afin de préserver votre pouvoir d'achat. La hausse de vos impôts fonciers sera donc exclusivement la conséquence de l'augmentation des bases, hausse décidée par le gouvernement et s'appliquant partout en France de façon identique.

Si nous avons pu ne pas vous demander d'effort supplémentaire, cela est exclusivement dû à la politique financière rigoureuse menée depuis 2014 à Marck : diminution du nombre d'agents afin de financer sur nos ressources propres la création de nouveaux équipements, recours extrêmement modéré à l'emprunt et division de la dette par deux en 10 ans. L'absence de recours au levier fiscal et à l'emprunt inconsidéré implique certains choix difficiles dans notre gestion communale, en particulier en ce qui concerne les travaux. Je sais combien il peut être frustrant de ne pas voir son quartier vieillissant refait dans l'immédiat, mais une commune, comme un foyer, ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens et doit privilégier l'intérêt général au détriment de l'intérêt particulier.

C'est à ce prix que nous réussissons, ensemble, à préserver, d'une part, notre service public de proximité qui s'étoffe d'année en année (délivrance des titres d'identité en mairie, police municipale, Maison France Service, augmentation du nombre de places en petite enfance, établissements scolaires de qualité, création de béguinages et activités pour nos aînés...) et, d'autre part, à pouvoir vous proposer, à l'avenir, des infrastructures de qualité et des nouveautés à proximité immédiate de chez vous. Vous pouvez compter sur notre détermination à continuer d'œuvrer au quotidien pour vous et pour notre belle commune de Marck !

Je vous souhaite, au nom de la majorité municipale, une excellente rentrée !

Fidèlement,

Pierre-Henri Dumont
Député
Président du groupe majoritaire du Conseil municipal de Marck

Groupe « Ensemble, valorisons Marck »

Les congés viennent de se terminer et la rentrée des classes est derrière nous. Les marckois qui sont partis ont pu constater une hausse démesurée de leurs dépenses de vacances : carburant, péages, locations au point de devoir tout réduire. La rentrée c'est l'achat de vêtements, de fournitures scolaires et activités pour les enfants, tout augmente aussi.

Pendant que les salariés et leurs familles doivent se priver, les sociétés pétrolières ou de grande distribution engrangent des bénéfices records.

Nous souhaitons une bonne rentrée à chaque enfant marckois afin qu'il puisse s'épanouir et faire fructifier ses talents

William Bouchel, Jean-Paul Ledet, Céline Bouchel

Groupe « Vision commune »

Le groupe "Vision commune" n'a pas transmis sa tribune politique.



Offert en cadeau lors d'un quiz organisé au cours de la cérémonie des vœux 2023, le pull "Je suis un Marckois de cœur" a rencontré un réel succès. Afin de répondre aux sollicitations d'administrés, la ville de Marck a lancé la mise en vente de ces sweats en février. À l'aube de l'été, le service communication a travaillé sur un nouveau design pour un t-shirt vendu à 10 euros et un polo à 15 euros.

Pour favoriser le commerce local, l'intégralité des recettes sera perçue par les deux commerçants.

Imaginé par le service communication et les élus de la commune pour "parler" à tous les Marckois, cette collection permet aux **Marckois de s'identifier, signifier leur sentiment d'appartenance**, que l'on soit un Marckois ou un ancien habitant de notre belle commune.

Polo vendu dès **15 €**
T-shirt vendu dès **10 €**

chez Brod'Fil

101 Allée des Chardonnerets

+ d'infos sur www.ville-marck.fr



LES FOULÉES

Marckoises

avec

Octobre Rose

2000€
DE LOTS

Dimanche
08
OCTOBRE
Départ - Place de l'Europe

5KM
Départ à 10h

10KM
Départ à 10h05

1KM
Départ à 11h

2KM
Départ à 11h15

3KM
Départ à 11h30

INFORMATIONS &
RÉSERVATIONS SUR
WWW.VILLE-MARCK.FR

TARIF
8€

Conception, illustration : Service communication - Ville de Marck